

Compte rendu du Conseil de l'École Doctorale Vendredi 18 décembre 2015 – DIJON

Présents : Nadine BERNARD, Daniel GILBERT, Luc PENICAUD, Jean-Michel PETIT, Patrick PLESIAT, Thierry RIGAUD, Jessica SAIAG, Oliver FABBRI, Corine GIRARD-THERNIER, Sophie NICKLAUS, Jean Luc PRETET, David WENDEHENNE, Marianne ZELLER

Excusés : Clémence CARRON, Laurent DELVA, Bruno PATRIS, Sylvain PERRUCHE, Christophe SALON, Annie VINTER, Christophe MOUGEL, Gabriel REBOUX, Christophe DOUADY, Claudie DOOUMS, Marcus KOSTKA

Secrétaires : Corinne AQUILINA, Josette THERY.

Ouverture de la séance par Thierry RIGAUD : 14h10.

1. Bilan sur les inscriptions et les soutenances

Thierry RIGAUD présente les chiffres des inscriptions en doctorat : pour 2014-2015, il y avait 373 doctorants inscrits avec 84 soutenances.

Au 30 novembre 2015, il y avait 376 doctorants inscrits (chiffre provisoire pour 2015-2016), avec 53 soutenances de lancées depuis le 01/11/15.

Il y a une progression des inscriptions en première années après deux années de baisse.

L'ED se trouve confrontée sur Dijon et Besançon à une situation inédite : des rapports contradictoires en vue de l'autorisation de soutenance (un rapport l'autorisant, l'autre l'interdisant). TR et PP sont informés régulièrement de l'avancée des dossiers afin de permettre la soutenance.

2. Bilan financier de l'ED 2015 (voir annexe 1)

Les bilans financiers sont présentés aux membres du conseil.

Sur le site de Besançon, l'ED a totalement utilisé les fonds qui lui ont été alloués et a dû reporter des versements de bourse de mobilité à janvier 2016. Madame Nadine Bernard attire l'attention des membres du conseil sur deux éléments du budget : le fort succès des bourses de mobilité en 2015 ainsi qu'un prélèvement de l'UFC, non prévu par l'ED, pour participer au salaire d'un personnel recruté pour le suivi comptable des ED.



ÉCOLE DOCTORALE
PRES | Bourgogne | Franche-Comté
Environnements - Santé

Elle informe le conseil que si la situation reste en l'état, il leur faudra être plus strict dans l'examen des critères d'attribution, des bourses de mobilité.

Sur le site de Dijon, l'ED termine l'année avec un solde positif de 6000 euros.
Pour Dijon, le budget de l'ED permet une attribution plus souple des bourses de mobilité. Monsieur Jean-Michel Petit, responsable de la commission d'attribution des bourses de mobilité sur Dijon, invite le secrétariat de l'ED de Dijon à lui fait part de toutes difficultés financières lors de l'examen des dossiers.

Formation des Directeurs de Thèse :

La formation des directeurs de thèse a réuni 23 chercheurs et enseignants-chercheurs, toutes écoles doctorales confondues, Dijon/Besançon. En 2015, suite à une demande importante, deux sessions de formation ont dû être organisées exceptionnellement. Il est rappelé que cette formation n'est pas obligatoire, elle est proposée sur la base du volontariat aux directeurs de thèse.

Le coût de la formation est de 13 260 euros/session, l'ED reçoit une subvention annuelle de 5000 euros de l'Université de Bourgogne.

3. Situation du secrétariat de Besançon

Organisation du Bureau doctoral :

Samuel AMET, ex responsable du BD est parti au pôle recherche de l'UFC. Il est remplacé par Agnès MIHALY. Les Directeurs ou co-directeurs d'ED à Besançon ont reçu de la part du président de l'UFC la charge de gérer eux même le bureau des études doctorales, après le départ de Samuel AMET.

Une personne a été recrutée pour prendre en charge la partie financière, depuis novembre 2015, à 100 %.

L'UFC annonce l'arrivée de deux personnes en plus au Bureau Doctoral. Mais c'est déjà du personnel de la COMUE.

En ce qui concerne E-S, Martine GAUTHERON est revenue - en théorie - à 100 % sur les Ecoles Doctorales (ES et Carnot)..

En pratique, il lui reste toutefois la gestion des finances pour les ED à prendre en charge, (malgré le recrutement annoncé ci-dessus) et le temps qu'elle ne peut dégager pour l'ED ES n'est pas suffisant pour le suivi des différentes tâches. Avec la COMUE, elle reviendra en théorie et en pratique à 100 % pour les ED Carnot et ES.



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).

Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).



4. Structuration des ED dans la COMUE UBFC

Si l'avancée de la COMUE UBFC se déroule selon les prévisions actuelles, à la rentrée 2016-2017, les inscriptions en doctorat ne se feront plus auprès de l'UB ou de l'UFC mais auprès de l'UBFC.

Annie VINTER et Jean Marc BOURGEON souhaitent changer le moins de choses possibles dans les procédures mises en place, mais souhaitent les homogénéiser. Il y a déjà eu au moins 8 réunions depuis septembre 2015 avec les directeurs des ED pour mettre en place la procédure unique d'inscription et de soutenance à l'UBFC.

Procédures communes UBFC (à valider par le CAC définitif d'UBFC après les élections de mars 2016) :

- charte des thèses commune : elle aura nécessité 3 années de rédaction entre les directeurs d'ED. Après correction finale, elle a été soumise au CA provisoire de l'UBFC qui refuse de voter, mettant en avant un problème liée aux dispositions sur l'obligation de financement et la durée des thèses. Elle sera toutefois présentée à l'HCERES.
- procédures communes d'inscriptions et de soutenances en doctorat, à l'HDR, mise en place de cotutelle internationale de thèse... : ces projets seront également présentés à l'HCERES
- nouveau logiciel de gestion des inscriptions/soutenances : Apogée sera remplacé par ADUM. Ce logiciel est moins cher. Il a été créé il y a quelques années par d'anciens doctorants de Montpellier et répond parfaitement bien aux spécificités des formations doctorales, selon les ED déjà utilisatrices. Les personnels vont être formés à son utilisation. Les doctorants participent en entrant eux-mêmes les informations les concernant. La vérification se fait au niveau des services. Le conseil de l'ED n'est pas directement concerné par son utilisation, mais le secrétariat de l'ED le sera.

Financement doctoral par les universités et les collectivités : en 2016, il y aura encore des financements fléchés UB ou UFC, à partir de 2017, les financements seront peut-être fléchés UBFC.

Pour l'examen des dossiers de demande de financement ou cofinancement, la région Bourgogne Franche Comté (BFC) mettra l'accent sur les projets collaboratifs.

Evolution du paysage doctoral :

Paysage doctoral actuel entre l'UB et l'UFC :

ED Carnot (Dijon Besançon)

ED ES - Environnements Santé (Dijon Besançon)

ED LISIT - Langues Idées Sociétés Institutions Territoires (Dijon)



ÉCOLE DOCTORALE
PRES | Bourgogne | Franche-Comté
Environnements - Santé

ED LETS - Langages, espaces, temps, sociétés (Besançon)
ED SPIM - Sciences Pour l'Ingénieur et Microtechnique (Dijon Besançon)

Paysage doctoral futur dans la COMUE UBFC

ED Carnot (Dijon Besançon)

ED ES (Dijon Besançon)

ED SPIM (Dijon Besançon)

ED LISIT et LETS sont éclatées en 3 ED qui deviennent fusionnées Bourgogne – Franche-Comté : ED LECLA (Lettres Communication Langues Arts), ED DGEP (Droit Gestion sciences Economiques et Politique), ED SEPT (Société Espaces Pratiques Temps).

Il y aura un seul Bureau des Etudes Doctorales (BED) à l'UBFC avec à sa tête un personne à l'UBFC.

Le BED disposera d'une antenne sur chaque site, UB, UFC, UTBM.

Sur chaque site, cette antenne travaillera avec les ED, toutes ayant un secrétariat indépendant.

Le personnel sera rattaché à l'UBFC sur la base du volontariat. Mais nous sommes en l'attente d'une réponse du ministère sur la question de la forme que prendra ce volontariat ainsi que sa procédure administrative.

Mise en place d'un Collège Doctoral : institution placée au-dessus des ED. Son rôle sera de mettre en place des actions transversales pour toutes les ED. Sa composition et ses missions ont été discutées lors d'une réunion de travail à UBFC. La proposition (à voter par le futur CAC UBFC) est la suivante :

Composition : 22 personnes

- Le Président de la COMUE en sera Président avec délégation
- Un Chargé de mission auprès des ED en sera le Directeur, il sera désigné par le président de l'UBFC
- Les Directeurs et directeurs adjoints des ED
- Six Doctorants choisis parmi les élus du conseil des ED (un par ED)
- Un Représentant des personnels
- Un Personnel administratif spécialisé dans les relations internationales
- Un Représentant du BED
- Un Invité permanent : un Vice-Président recherche d'un des établissements fondateurs d'UBFC, mandaté par ses pairs, ou un représentant

Un Bureau restreint du Collège Doctoral serait composé du directeur du collège, des 6 directeurs d'ED, d'1 doctorant.



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).

Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).



Les missions du Collège Doctoral :

- Répartition des contrats de recherche
- Coordonner le suivi administratif
- Cordonner les procédures
- Harmoniser l'encadrement et assurer sa qualité
- Coordonner des actions vers l'extérieur, le monde industriel, le privé
- Coordonner des actions à l'international
- Coordonner la rentrée des ED, la cérémonies de remise des diplômes de doctorat.....
- Organiser l'offre de formation (en place de la Mission doctorale)
- Appui aux ED dans certains cas particulier, exemple en cas de méditation

Il est toutefois à noter que la plupart de ces missions sont déjà assurées de manière informelle lors de rencontres régulières organisées notamment entre les directeurs d'ED.

Budget pour le fonctionnement de ce collège doctoral : a priori pris sur le budget de l'UBFC mais les ED devront participer. Tout va dépendre du succès du projet I-site, qui prévoit des financements en faveur des formations doctorales, notamment pour des actions à l'international et des actions pour promouvoir le doctorat auprès du monde socio-économique. Il faudra pour certaines missions des budgets spécifiques.

5. Points divers

- Allocations région Franche Comté : le conseil régional devrait maintenir ces allocations en nombre équivalent
- Allocations région Bourgogne : n'a pas encore communiqué sur le maintien des allocations JCE.
- Les doctorants demandent la possibilité d'inviter des élus CNU pour le Forum des Jeunes Chercheurs : c'est tout à fait possible. Une table ronde peut être prévue, pour parler des qualifications au CNU.
- Organisation du Forum des Jeunes Chercheurs : des doctorants se sont déjà manifestés pour participer à l'organisation du FJC qui se déroulera à Besançon. Nadine Bernard informe que ce Forum risque de se poser un problème de trésorerie pour le site de Besançon si les finances restent en l'état pour 2016. Des solutions peuvent être apportées, notamment avec une participation du site de Dijon.



ÉCOLE DOCTORALE
PRES I Bourgogne I Franche-Comté
Environnements - Santé

6. Préparation HCERES

Notre ED sera évalué le 12 janvier 2016 à 13H50. Le matin sera consacré à la présentation politique de l'établissement.

Il est mis en place un bus pour effectuer le trajet Dijon-Besançon pour cette journée. Il y aura environ 70 participants pour l'audition de l'ED E-S, dont 38 doctorants ou jeunes docteurs (voir annexe 2 pour les doctorants participants). Il y a une bonne représentativité parmi les doctorants sur les critères d'année de thèse, de financement, d'unité de recherche.

Thierry RIGAUD présente son intervention avec son support power point devant le Conseil. Celle-ci ne doit pas durer plus de 20 minutes. Y succédera 40 minutes de questions.

Le conseil constate que le bilan est plutôt positif quant au fonctionnement de l'ED. Sans faire de triomphalisme, même si on sait qu'il y a des choses à améliorer (et que l'on a peu le temps de faire), le conseil suggère que la présentation pourrait mettre ces aspects positifs plus en avant. La présentation sera amendée en conséquence. Suite à ce conseil, l'audition de l'ED a eu lieu et le diaporama présenté à l'occasion est donné en annexe 3.

Clôture de ce Conseil par Thierry RIGAUD, directeur de l'ED à 16H45.



Secrétariats :

Université de Bourgogne, Bâtiment Gabriel, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.

Tél. : 03 80 39 38 68 (corinne.aquilina@u-bourgogne.fr) ou 03 80 39 38 60 (josette.thery@u-bourgogne.fr).

Université de Franche-Comté, UFR Sciences Médicales et Pharmaceutiques, 19 Rue Ambroise Paré, 25030 Besançon cedex.

Tél. : 03 63 08 22 13 (martine.gautheron@univ-fcomte.fr).

